

## Compte rendu Conseil de quartier BORDS de LOIRE - Lundi 29 Mai 2017

- M. Jean-Paul Mercier, Président du conseil Bords de Loire,
- les membres du conseil Bords de Loire,
- M. Jean-Marc Detour, Adjoint en charge des Politiques Sportives et de la Politique de la Ville, et vice-Président du conseil Bords de Loire,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Mercier et M. Detour accueillent l'assemblée, et déroulent l'ordre du jour.

### Présentation de l'étude de circulation et de stationnement

Dominique Mattern commente un diaporama visualisant le futur plan de circulation et stationnement dans le secteur Bords de Loire, conclusion d'une étude élaborée par le bureau d'études Iris Conseil.

A noter que les comptages ont été effectués durant les temps de trafic les plus chargés entre 11h50 et 12h10. Les études de circulation ont conduit aux résultats ci-après, étant précisé que les aménagements proposés sont dimensionnés à l'horizon 2025 :

#### Secteur Bords de Loire

Le giratoire Dorian doit être maintenu dans sa configuration actuelle.

Le giratoire du square Bénédicte Boiteux est maintenu dans sa configuration actuelle, il permet également de répondre à un accroissement de trafic.

Le carrefour à feux, levée du Renaisson /Pierre Dépierre, est maintenu avec une gestion de feux tricolores. Il sera reconfiguré, du fait de la mise à 3 voies de la rue Pierre Dépierre, et du raccordement de la rue André Deveaux.

La rue Pierre Dépierre sera composée de 3 voies de circulation.

#### Secteur Sully/Foch

Le carrefour à feux actuel, Avenue de Lyon/Roger Salengro/Vies Vieilles, sera reconfiguré en carrefour giratoire, dont le dimensionnement n'est pas encore arrêté.

Le carrefour actuel du square Cassin sera transformé en carrefour giratoire, dont le dimensionnement n'est pas encore arrêté.

#### Secteur Bourgogne /Lherminier

La mise en sens unique du quai Cdt Lherminier, depuis le bd Bernard Palissy vers le giratoire Dorian, apporterait les contraintes suivantes :

- Des flux importants vers l'avenue de Lyon.
- Des remontées de files importantes, mais qui ne bloquent pas encore l'ensemble du secteur.
- Des temps de parcours considérables, supérieurs à ceux actuels.

La fermeture à la circulation générale du quai Cdt Lherminier (sauf aux riverains et modes doux) apporterait les contraintes suivantes :

- Des flux importants sur l'avenue de Lyon, dans les 2 sens.
- Des remontées de files importantes qui tendent à bloquer l'ensemble du secteur, y compris l'accès à l'ilot Foch/Sully.
- Des temps de parcours très importants.

A ce stade ce ne sont que des propositions, aucun scénario n'a été arrêté.

## Un retour sur la chasse aux œufs 2017

M. Detour remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui a concouru, cette année encore, à la réussite de cette 6ème édition de la chasse aux œufs. Il indique qu'au vu de l'ampleur prise par cette animation, le conseil de quartier pourra compter l'an prochain sur un soutien fort de la Ville de Roanne, en termes de logistique, notamment le prêt d'un véhicule pour le transport et stockage du matériel. La « junior association » pourrait également être sollicitée en termes de moyens humains. M. Detour détaille ensuite la répartition, par provenance, des 600 enfants qui ont participé. 1/3 des enfants est issu de Roanne, dont seulement 27 du quartier Bords de Loire. L'évènement rayonne bien au-delà de Roanne, puisqu'on compte également des enfants de Saint Etienne, mais également des enfants d'autres départements, en vacances dans des familles roannaises.

M. Fessy rappelle que la Ville de Roanne a consacré un investissement conséquent pour l'embellissement du site de Varennes, et souligne combien la réussite de ces animations - chasse aux œufs et cyclo-cross - et leur fréquentation croissante, participe à sa promotion et sa mise en valeur. C'est assurément un beau retour sur investissement et un encouragement pour la Ville.

M. Reveret souligne la contribution de M. le Maire dans la remise en route des réseaux du site ; elle permet aujourd'hui d'accueillir toutes les manifestations souhaitées et facilite leur mise en oeuvre.

M. Mercier remercie M. Michel Sautet, conseiller de quartier à Mâtel Saint Roch, pour sa remarquable prestation d'animation professionnelle de cet évènement.

M. Mercier exprime à nouveau son souhait de voir participer tous les conseils de quartier à cette manifestation de grande envergure, à la fois pour combler les besoins humains mais aussi financiers. M. Detour lui rappelle (ce débat a déjà eu lieu) que chaque conseil de quartier, reste et doit rester, autonome et indépendant dans la gestion de son budget et du choix de ses animations. Il est également important que la chasse aux œufs reste « une identité » du conseil Bords de Loire, et ne soit pas portée par un collectif inter-conseils de quartier. Si certains ont fait le choix de soutenir le conseil Bords de Loire dans l'organisation de la chasse aux œufs, d'autres ne l'ont pas souhaité ; il importe de respecter ce choix, et de ne rien leur imposer. Par ailleurs, d'autres animations sont organisées par les sept autres conseils, dont certaines attirent également de très nombreux roannais, au même titre que la chasse aux œufs, comme par exemple le ciné plein air du conseil Centre, ou bien le Dimanche d'Automne de Mâtel Saint Roch, etc... C'est la diversité évènementielle qui fait la richesse de la Ville.

Le conseil Bords de Loire organise un nombre conséquent d'animations. A cet égard, et s'agissant des besoins financiers exprimés par M. Mercier, M. Detour lui rappelle que si toutes ces animations sont certes des éléments positifs de la vie du quartier, elles doivent néanmoins être contenues dans le budget annuel de 4000 € alloué par la Ville, ce qui impose de faire des choix. « Il n'est pas forcément nécessaire d'organiser autant d'évènements sur une année dans le quartier, nous ne sommes pas en compétition », souligne un conseiller.

## La voirie du quartier

M. Jandard énumère les demandes formulées par le conseil de quartier, et détaille les réponses apportées. (document ci-joint). Il informe également du recrutement par la Ville de Roanne d'un nouveau superviseur : M. Vincent Di Marco. Il peut être joint, pour toutes anomalies constatées sur le quartier, au 06 38 81 39 78.

## Le programme d'animations 2017

- Samedi 8 Juillet : Fête de quartier autour de la Maison du Port, avec les chants des enfants de l'école, des jeux divers du centre social Bourgogne, la reconstitution d'une classe d'autrefois avec une dictée à la plume, conduite par un ancien instituteur.
- Dimanche 22 Octobre : cyclo cross au parc de Varennes en partenariat avec le CR4C.
- Mercredi 6 Décembre : fête de la Saint Nicolas, avec une grande retraite aux flambeaux. M. Fessy alerte sur la participation croissante des habitants à cette animation, d'où l'insuffisante capacité d'accueil de la salle de l'aviron et une nécessaire révision des conditions de sécurité. C'est pourquoi, l'édition 2017 est programmée en extérieur, en dépit de la météo pas toujours favorable de cette époque de l'année.
- Fêtes de Noël : Rien n'est encore décidé. L'idée d'associer aux festivités de Noël, une possible inauguration de la galerie commerciale JB Clément, est liée à l'état d'avancement des travaux d'Ophéor sur le secteur.

## Le budget prévisionnel

M. Mercier détaille les divers postes des dépenses qui seront affectées aux prochaines animations citées précédemment. Document ci-joint. Ce budget pourra être soumis à modifications.

## Les questions diverses

- M. Detour informe du démarrage de l'apprentissage de l'aviron sur le canal, avec Roanne Aviron, à partir de la rentrée. A cet effet, des sanitaires, utilisables pour toutes les manifestations, seront installés dans la halle nautique.
- Mme Prost demande s'il y aura suppression de l'abri bus Bd JB Clément. M. Reveret répond que Roannais Agglomération débute la mise en œuvre d'un grand plan de mise en accessibilité sur le territoire, et que dans cette optique, les abris bus, dont celui-ci, sont seulement déposés pour une remise aux normes.
- M. Mercier informe du départ du conseil de M. José Chauvain en raison de son déménagement à la Pacaudière.

La séance est levée à 19h45.

**Prochain conseil de quartier BORDS de LOIRE  
Lundi 9 Octobre 2017 à 18h00 à la Maison du Port**